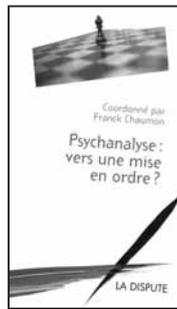


Psychologie et  
politique :  
quels rapports ?  
p 4



>> spécial  
psychologues

# snuipp infos



snuipp.fsu

N° 68 mai 2008

édito

## Pour une psychologie au service du sujet

Au pas de charge et en jouant la division des citoyens entre eux, le gouvernement conduit une offensive sans précédent contre les solidarités construites depuis de nombreuses années. Services publics, droits sociaux, retraites, jamais les remises en question n'ont été aussi graves. Les personnels de l'Éducation nationale et de la Fonction Publique ne s'y sont pas trompés en faisant massivement grève le 15 mai contre les suppressions massives de postes et l'ensemble de la politique éducative. Sourd aux revendications, c'est par une attaque du droit de grève des enseignants que le président a lui-même répondu.

Quelle place, quel avenir pour les RASED et les psychologues de l'EN dans l'école qui se profile ? Une école de la « performance » qui, sous couvert de retour à la morale et aux méthodes passéistes, renforcera les inégalités et les sélections précoces. La difficulté est renvoyée aux enseignants seuls et une aide minimale versus soutien pédagogique est transférée hors temps de classe.

Dans ces nouveaux programmes, les RASED ne sont cités qu'en tant qu'appui ponctuel aux équipes enseignantes ! Des recompositions du paysage éducatif sont en cours, il serait vain d'imaginer que les psychologues des écoles y échapperaient.

Les mobilisations en cours nous permettent de rendre lisible notre place dans les écoles, au service du sujet, adulte ou enfant. Pour un service public d'éducation renforcé et ambitieux.



Paris le 18 mai 2008

## Programmes de réussite éducative : un questionnaire retoqué

À Pau, les enseignants et le RASED ont boycotté le questionnaire du Programme de Réussite Éducative préparé par le Développement Social Urbain en accord avec l'inspection académique. Le questionnaire devait permettre à l'école de repérer les enfants avec des « *signes de fragilité* ». Les rubriques concernaient les apprentissages scolaires (dont le suivi RASED), la situation familiale (minima sociaux, recherche d'emploi, logement mal adapté, mono parentalité...), la relation famille/école et comportement (absence d'une journée par mois, implication des parents, violence, introversion...), la santé (manque de sommeil, troubles d'audition et de vue, problèmes alimentaires...). Les écoles ont remis en cause un certain nombre de présupposés du questionnaire, l'intrusion dans la vie privée des familles, les amalgames du travail social et de l'éducation, la finalité et la confidentialité du questionnaire. Face au tollé des parents et des professionnels, la nouvelle municipalité a suspendu le questionnaire. Une victoire à mettre à l'actif de la mobilisation collective.

## Circulaire de rentrée 2008 : une régression confirmée pour l'école

Publiée en avril, sans aucune concertation avec les organisations syndicales, la circulaire de rentrée énumère 10 priorités pour l'éducation : affichage sans moyens nouveaux (scolarisation des enfants en situation de handicap), accroissement de l'autonomie des établissements dans un contexte de déréglementation généralisé (fin de la carte scolaire, mise en concurrence des établissements, contrats d'objectifs, pilotage par la performance...). La phrase de clôture de la circulaire est à cet égard révélatrice « *l'effort de maîtrise des dépenses publiques doit se traduire par des choix qui, à tous les niveaux, doivent reposer sur des critères d'évaluation les plus objectifs possibles* ». L'objectif est d'économiser sur le service public, de

laisser les établissements gérer la pénurie et de faire des choix liés aux résultats aux évaluations. L'aide aux enfants « *qui en ont besoin* » (on ne parle plus d'enfants en difficulté) se résume aux PPRE, à des remédiations (2h par semaine) et aux stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires. Pas un mot sur les RASED, ces dispositifs d'aides internes à l'école dont les objectifs complexes en terme de restauration de l'image de soi, de compréhension des situations, de détour pédagogique et d'accompagnement des équipes enseignantes tranchent avec la pseudo simplicité des objectifs assignés à l'école actuelle, dénotant un manque criant d'ambition éducative pour tous les élèves.

### Nouvelle organisation des services

Le décret relatif aux services des personnels des écoles est paru le 7 juin au journal officiel. En l'absence de cadrage national, les organisations des deux heures d'aide personnalisée sont très diverses selon les départements : le mercredi, le samedi, pendant la pause méridienne, avant ou après la journée de classe... Des propositions alternatives émergent pour refuser la stigmatisation et le repérage : ateliers, tutorats concernant tous les élèves, par dédoublement ou par alternance. Décréter que les 2h hebdomadaires d'aide personnalisée ne sont pas des heures d'enseignement, permet d'allonger la journée de classe au-delà de 6 heures pour certains enfants.

Pour les RASED, les 2h hebdomadaires vont-elles être consacrées à des travaux de synthèse et de relation avec les familles ? Une circulaire précisant l'organisation des services des personnels autres qu'enseignants des classes a été annoncée par le ministère mais aucune information supplémentaire ou projet de circulaire n'a été communiqué aux syndicats. Quant aux psychologues, leur temps de service est défini dans la circulaire n° 2002-113 du 30 avril 2002 : 24h hebdomadaires.

Ce journal a été réalisé par

Annette Claverie,  
Françoise Dalia  
et André Martinez

## Sommaire

- page 2-3. Actualité
- page 4-5. Interview Franck Chaumon
- page 6. Note de lecture
- page 7. Tribune
- page 6. Activité syndicale

SNUipp infis, publication nationale mensuelle du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, professeurs des écoles et Pegg, 128 Bd Blanqui, 75013 Paris  
Tél 01.44.08.69.30/email : snuiipp@snuiipp.fr  
Imprimé par nos soins  
Prix du numéro : 0,80 €  
CPPAP 0404 S 05288 ISSN 0183-0244  
Directeur de publication : Michel Sévenier

## Samedi matin : le SNUipp vote non



Sur la base de ses analyses et de la consultation de la profession massivement hostile aux propositions, le SNUipp a refusé de signer le relevé de conclusions en février 2008, à la différence du SGEN-CFDT et du SE-UNSA.

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation du 20 mars 2008, le projet du ministre a reçu un avis négatif majoritaire, avec les votes en opposition de la FSU, du SNUipp, FCPE, en pour (SGEN...) et en abstention (SE-UNSA...).

Selon le SNUipp « les dispositifs envisagés à la suite de la suppression de la classe le samedi matin, la réduction de deux heures d'enseignement pour tous les élèves, l'allongement de la journée scolaire pour certains ne peuvent résoudre les difficultés lourdes que rencontrent certains élèves. Le dispositif conduira à augmenter les inégalités entre les écoles et entre les personnels. »

Pour le SNUipp, « la transformation de l'école et la nécessité de faire réussir tous les élèves constituent une exigence majeure. Celle-ci appelle au contraire davantage de créations de postes dans le premier degré pour diminuer le

*nombre d'élèves par classe, permettre ainsi la mise en place de dispositifs nouveaux avec plus de maîtres que de classe, plus de temps de concertation pour le travail en équipe et sans réduire le temps scolaire pour tous les élèves. Le traitement des difficultés scolaires doit relever d'une prise en charge individuelle en petits groupes ou collective pendant le temps de classe. Elle doit être pensée sur le temps des apprentissages au sein de la classe en s'appuyant sur les RASED qui doivent être développés. À ce titre, le seul regroupement après la classe d'élèves ne peut constituer une solution pour les élèves qui rencontrent les difficultés les plus lourdes. C'est un désaccord de fond avec les propositions du ministre ».*

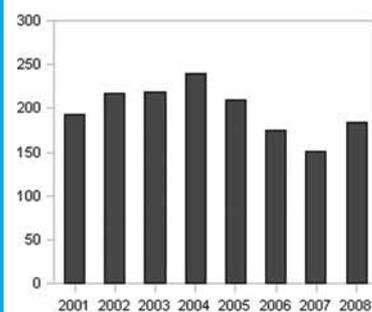
### Recours gracieux Faisant-Fonction : une bonne nouvelle

Trois psychologues des Pyrénées-Atlantiques (2 ex-FF et 1 FF) ont obtenu le paiement de l'indemnité de fonctions spéciales après avoir fait un recours gracieux auprès de l'Inspecteur d'Académie. Le rattrapage pour l'une d'entre elle s'effectue à partir de 2004.

N'hésitez pas à contacter les délégués du personnel du SNUipp pour plus de précisions si vous êtes concernés.

**Appel des conseillers d'orientation-Psychologues** pour « un avenir ouvert et des orientations ambitieuses pour tous les jeunes » à l'initiative du SNES-FSU : pétition à signer sur [www.Snes.edu](http://www.Snes.edu)

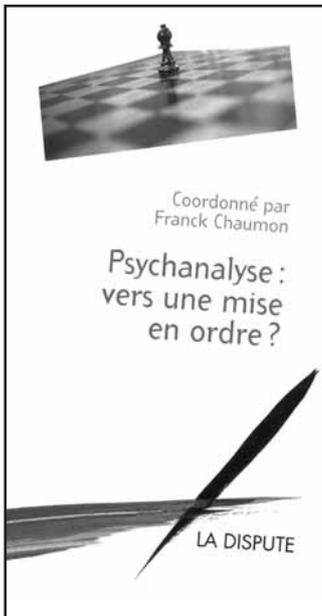
### Départs en formation



Pour 2008-09, 184 candidats ont été retenus par la CAPN : 25 à Aix-Marseille, 29 à Bordeaux, 14 à Grenoble, 19 à Lille, 23 à Lyon, 74 à Paris.

# Psychologie et politique : quels rapports ?

La volonté de réglementer le monde « psy », comme symptôme de la politique post-moderne, s'accompagne d'un enjeu majeur sur la santé des corps et des esprits. F. Chaumon, psychiatre, psychanalyste, en analyse les paramètres actuels. Il vient de diriger deux ouvrages collectifs.



**Vous écrivez qu'il est un fait devenu patent aujourd'hui dans notre culture contemporaine : l'existence d'un phénomène « psy » dont la portée générale s'étend jusque dans le champ politique. « Le champ de l'intimité » est désormais inclus dans le champ politique. Pouvez-vous caractériser la période actuelle ?**

Au-delà des clivages et des oppositions entre psychologie, psychiatrie et psychanalyse une évidence « psy » s'est répandue dans la cité et recycle désormais un grand nombre de préoccupations de nos contemporains en quête de sens. Elle est patente dans de nombreuses émissions télévisées et dans presque tous les magazines. Qu'il s'agisse d'appréhender les souffrances singulières, d'estimer les potentialités individuelles, de révéler les secrets de l'intimité, c'est au « psy » qu'on s'adresse, et à qui on demande des réponses techniques pour résoudre aussi bien des questions singulières que collectives.

Certes la chose n'est pas nouvelle en son fond : déjà la République de Platon se souciait d'inscrire le sujet dans la cité ou plus précisément de le placer en continuité avec elle, de faire qu'il n'y ait pas de discontinuité de l'âme du sujet à l'âme de la cité. Le formuler ainsi est évidemment plus qu'approximatif, mais on peut soutenir je crois que la constitution d'un savoir du sujet s'inscrit toujours dans un horizon politique. Se gouverner et gouverner sont deux ordres de disciplines en continuité (cf. M. Foucault). Mais cette préoccupation politique classique, dont Machiavel articule la logique, change avec l'émergence de ce que Lacan appelle le discours de la science et avec son corrélat le discours de la psychologie. L'immense production de connaissances issues de ce discours – et son pendant concernant le lien social, à savoir la sociologie – vont avoir une influence de plus en plus grande sur des modalités de gouvernement qui usent du registre de ce que l'on appelle joliment les « ressources humaines ». La

psychologie a investi progressivement l'ensemble de la gestion des hommes au travail, dans les organisations, et plus récemment dans la vie individuelle elle-même. On en voit la démonstration tous les jours : si un accident, un attentat, un crime ont un retentissement sur la scène publique, l'homme politique s'en saisit et en use de diverses manières, avec le secours des psys.

Du coup, ceux-ci se trouvent impliqués dans la politique d'une manière insoupçonnée d'eux-mêmes. C'est ainsi par exemple que beaucoup n'ont vu dans « l'affaire des psychothérapies » (à savoir le souci du législateur de réglementer ces pratiques, qui a trouvé sa traduction dans la loi de santé publique de 2004), une péripétie bureaucratique d'un État toujours plus soucieux de légiférer. Or il convenait d'abord me semble-t-il de prendre acte du fait que ce souci traduisait explicitement pour le législateur un fait matériel incontournable : les psychothérapies, toutes tendances confondues sont un phénomène strictement nouveau dans son ampleur actuelle. La question n'était donc pas pourquoi l'État s'en préoccupait-t-il mais bien quelle place, dans la société, a d'ores et déjà acquise la psychothérapie comme fait social. Du coup, on aurait peut-être mieux saisi que désormais la pratique psy avait, comme telle une dimension politique, et que les psys se trouvaient par là conviés à s'interroger sur leur éthique et leur acte politique. Certains, comme Canguilhem ou Lacan, n'avaient pas attendu pour en prendre acte et régler leur position de manière critique par rapport à une demande sociale explicitement normative.

**Dans le prolongement des analyses de M. Foucault sur le « biopouvoir » et le « biopolitique », vous définissez une « biopolitique de l'intime » qui éradiquerait tout « malaise dans la civilisation ». Pouvez-vous préciser ?** M. Foucault définit la biopolitique comme un contrôle des phénomènes vitaux qui définit



sent une population : naissance, mortalité, durée de vie, niveau de santé. Cet investissement de la vie par la politique s'inscrit dans le développement sans précédent du pouvoir de la médecine et de ses programmes de santé. On peut considérer que le développement des TCC (thérapies cognitivo-comportementales) représente une nouvelle modalité de traitement des populations, à ceci près, qui pourrait sembler paradoxal, que sa mise en œuvre s'effectue en direction des sujets, pris un par un. Il ne s'agit pas d'une clinique, c'est-à-dire d'une prise en considération du cas dans sa singularité, mais d'une technique de standardisation, de normativisation des individus. Le nouveau sujet n'est plus le malade singulier dont la souffrance est incommensurable aux autres souffrances. Le nouveau sujet, c'est désormais un sujet collectif, une population qu'il

s'agit de réguler le plus correctement possible en tant qu'elle répond d'une vie définissable, naturalisable en fonction d'une fréquence de symptômes, de déficits cognitifs significatifs repérés par des items statistiquement avérés et rapportés à une même identité. À la population des tuberculeux, des cancéreux, des malades du sida est en train de s'ajouter la population des fragiles de la psy comme entité nosologique. Cette logique participe du glissement général du politique au médical, du politique au psychologique. Comment « *vivre ensemble?* » devient : comment traiter des individus appartenant à des populations cibles?

Lorsque je parle de « *biopolitique de l'intime* », c'est pour énoncer un autre élément du même processus, qui est celui de la constitution des sujets non pas dans leur similarité (la norme statistique comme référence externe) mais dans leur singularité même. Il me semble que c'est là un tour supplémentaire qui consiste en la production de modes de subjectivation, mais à partir de « *l'intime* ». Le phénomène des singularités individuelles d'expression des affects comme on en voit chaque jour dans les émissions télévisées participent selon moi d'une nouvelle modalité de fabrique du sujet. Cette « *biopolitique de l'intime* » ne concerne pas seulement le malaise avéré, mais aussi la forme idéale de subjectivité requise : travail sur soi, gestion du bien-être, coaching, développement personnel. Il s'ensuit que le « *malaise dans la civilisation* » est pris en charge par une gestion rationnelle des réponses.

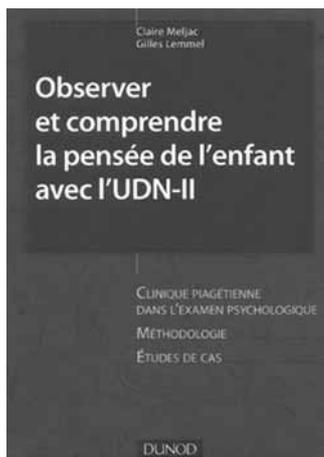
**En quoi l'encadrement des pratiques avec une connotation morale (les « *bonnes pratiques* » et celles qu'il faudrait condamner devant des instances disciplinaires) participe de cette vision scientiste de l'être humain?**  
La prévention est devenue le maître mot des politiques de « *santé mentale* », soutenues par le fantasme de prévenir les risques de la rencontre traumatique. Il faut encadrer, régler, normer les paramètres de toute rencontre à risque. Mais comment le faire si on laisse les pratiques éducatives et thérapeutiques elles-mêmes sans garanties, soumises à l'arbitraire et à la subjectivité des acteurs? Il faut donc prévenir les risques inhérents à la rencontre des praticiens, toujours au nom des mêmes impératifs. Cette logique du savoir « *expert* » préside aussi bien au découpage du champ d'objet (population, troubles) qu'à celui des pratiques professionnelles (procédures, protocoles, évaluations, contrôles). Dans cette fiction post-moderne, l'impossible de l'acte est remplacé par le possible des procédures expertes. Les « *bonnes pratiques* » tout comme la « *nouvelle clinique* » des « *nouvelles pathologies* » est entièrement issue d'une logique statistique. Est « *bon* » ce qui est situable dans la courbe des régularités obtenues par quantification. Patients et praticiens sont ici logés à la même enseigne : il ne s'agit plus de la singularité d'une souffrance, de la singularité d'un parcours thérapeutique, de la singularité de l'acte d'un praticien (son art, sa métis) mais tous sont soumis à la logique de la quantification à laquelle ils doivent se plier.

**Quelles sont pour vous les alternatives et les « *expertises* » collectives à promouvoir?**

L'alternative commence avec la question éthique. L'éthique n'est pas de surcroît, comme si l'on pouvait la rajouter, comme une sorte de label a posteriori. Il y va de l'acte, donc de notre engagement. Il faut partir de là et non croire pouvoir rajouter un supplément d'âme, en fin de parcours. Les débats sur la garantie, le contrôle, la validation, l'évaluation, ont la fâcheuse tendance à éviter la question éthique. Or, « *l'efficacité* » d'une action ne dit rien de l'échelle de valeurs qui est toujours implicite dans toute mesure. Ce qui me semble « *alternatif* » est en conséquence de nourrir le débat sur les enjeux éthiques et politiques (la biopolitique) des pratiques. Les ordres, les corporations, par définition font l'impasse sur ces enjeux, au motif de « *représenter* » les professions, comme si celles-ci n'étaient pas traversées par des courants antagoniques. Car la politique, fut-elle bio, divise... et il convient de prendre parti.

## " Observer et comprendre la pensée de l'enfant avec l'UDN-II "

*Bernard Jumel, lui-même auteur d'un livre récent sur les tests, nous livre ses notes de lecture à propos d'un ouvrage de réflexion sur l'examen psychologique de l'enfant.*



« *Observer et comprendre la pensée de l'enfant avec l'UDN-II* »  
par Claire Meljac et Gilles Lemmel, 2007, paru chez Dunod

Dans le premier tiers du livre, les auteurs ouvrent une réflexion sur la clinique des tests. Ils considèrent qu'à partir des premières définitions de la psychologie clinique, une dérive tardive a conduit à ne plus distinguer la psychologie clinique de l'approche clinique psychanalytique, amenant les jeunes psychologues en formation, qui choisissent l'une plutôt que l'autre, à rejeter la pratique de l'examen psychologique et les tests. Est-on pour autant face au dilemme clinique psychanalytique ou clinique sans psychanalyse? Avec à l'extrême, des épreuves projectives et des épreuves d'efficacité intellectuelle ayant leurs spécialistes respectifs?

L'enfant n'est pas défini par le test, qu'il soit d'intelligence ou projectif. C'est d'abord un enfant, face à un adulte. En tant que tel, il est - par définition - en attente d'un accompagnement de l'adulte.

L'accompagnement de la pensée de l'enfant est la posture clinique par excellence. Le WISC IV requiert le clinicien tout autant que le TAT. La compréhension est rendue possible par la posture clinique, elle induit en retour des ajustements à l'enfant dans le cours de l'examen, pour mieux observer. Observation et compréhension ne sont possibles qu'à se tenir au plus près de la pensée de l'enfant, tant que cela reste pour lui tolérable (c'est à dire tant qu'il ne risque pas de voir le psychologue grand mère sous les traits du loup) et c'est bien là ce qu'éprouvent les tests, diversement.

Pour l'UDN II, la référence théorique, comme la technique de l'examen, est celle de Piaget : un modèle d'accompagnement de l'enfant, à bonne distance : le psychologue ne met pas en demeure l'enfant de lui répondre, il aide l'enfant à l'aider à l'accompagner. Le test invite l'enfant à réfléchir, tandis que les questions, suggestions et contre suggestions, sont autant de moyens invitant l'enfant à réassurer la présence de l'adulte et donc autant de moyens qui doivent permettre à l'adulte de l'accompagner. Chemin faisant, la technique clinique permet à l'enfant de répondre sans s'opposer ni s'effacer. Piaget a bien identifié les risques de proximité avec l'adulte redoutables pour l'enfant, consécutifs à son idéalisation de l'adulte, jusqu'aux abords et au-delà parfois de l'âge de raison (in *Le jugement moral chez l'enfant*, 1932). La psychanalyse a conçu autre-

ment ces risques bien identifiés : le souci pour la personne.

Par-delà la diversité des formulations, le trait commun aux cliniciens est l'intérêt pour la personne prise dans sa totalité. Rey (1958), non psychanalyste, formule ainsi la démarche : *"C'est l'individualité psychologique de l'être qui est l'objet de l'étude ; c'est à elle qu'on rapporte les résultats de tous les examens, et c'est elle qui oriente sans cesse la recherche."* Perron-Borelli et Perron (1990) qui sont psychanalystes affirment le souci pour la personne et l'implication du psychologue : *« La démarche du diagnostic tend bien moins à classer l'individu qu'à élaborer en un ensemble significatif ce qui fait l'essentiel de sa personne ».*

Ces auteurs soutiendraient avantagement les qualités propres issues de la formation du clinicien que Meljac et Lemmel appellent de leur vœux *« [...] la curiosité, le sens du doute, l'esprit critique, l'expérience pluridisciplinaire, autant de " mécanismes de défense " face au dogmatisme et à l'idéologie [...] ».* Les risques existent cependant, et les auteurs en sont conscients, d'un mouvement tendant vers l'effacement des bases de la clinique. Ils ne manquent pas de le relever à l'occasion de la présentation de l'examen d'une jeune fille de 17 ans, identifiée ailleurs comme dyspraxique : *« [...] des enfants atteints de perturbations globales et dont l'efficacité est gravement diminuée dans tous les domaines se voient attribuer des diagnostics partiels suivant les modes [...] ».*

Bien entendu il faudra lire l'ensemble de la présentation dans l'ouvrage pour apprécier sa leçon. Nous la citons cependant parce que les auteurs posent très justement le lien entre le diagnostic partiel et le désengagement consécutif fréquent de tous ceux qui sont ou devraient être impliqués auprès de l'enfant... Un ouvrage pour que vive la clinique, un ouvrage pour remettre du lien entre l'enfant et sa famille, entre l'enfant et l'école, enfant famille école et service de soins... Remercions Claire Meljac et Gilles Lemmel qui portent cette aspiration.

Bernard Jumel, Psychologue dans l'école, Docteur en psychologie, auteur de *« Guide clinique des tests chez l'enfant »*, 2008, Dunod

## Nouveaux programmes pour l'école : les psychologues ont-ils leur mot à dire ?



Le projet de nouveaux programmes pour l'école primaire élaboré en catimini par le ministère de l'Éducation Nationale a soulevé de nombreuses oppositions dans les écoles mais aussi chez les parents d'élèves, les chercheurs, les mouvements pédagogiques et les syndicats. Tous ont bien repéré que ces programmes tournent le dos à l'ambition des précédents programmes (1995, 2002) dont l'objectif était de donner à tous les élèves les outils nécessaires pour une réussite au collège.

Les psychologues des écoles sont-ils concernés par ces changements de contenus d'enseignement? S'ils laissent aux pédagogues l'analyse didactique fine, ils s'intéressent aux conceptions des apprentissages et du développement sous-tendues par ces projets. Et là, consternation! Toutes les recherches en sciences humaines semblent occultées. Pour l'école maternelle, le concept d'acte de parole structurant la pensée et le langage dans un mouvement dialectique cède le pas à des conceptions antérieures, réduisant l'appropriation du langage à l'acquisition du lexique, de la syntaxe et de la phonologie. La philosophie générale se trouve résumée dans l'introduction des programmes : « *Les connaissances et compétences s'acquièrent par l'entraînement* ». Avec les apports des différents champs des sciences humaines et de la psychanalyse, il semblait pourtant acquis que l'ap-

prentissage était un ensemble de procédures complexes, que la mémorisation ne devenait efficace et intelligente qu' associée à la construction de concepts et à la compréhension. Il semblait acquis que les dimensions psycho-affectives des apprentissages s'imbriquaient étroitement aux processus cognitifs et que l'apprentissage se faisait par soi et pour soi avec des biais sociaux et culturels importants.

En tant que psychologues, comment interviendrons-nous avec des enfants et des parents confrontés à une pédagogie inadaptée, en butte à des difficultés, des échecs, des refus et des angoisses accrus? Quand le travail scolaire n'aura que le sens de la soumission au désir de l'enseignant lui-même formaté et « *piloté* » par des évaluations en rafale et un salaire au « *mérite* », pourra-t-on maintenir que l'école a pour horizon l'ouverture, l'esprit critique, l'émancipation du sujet? Cette école que l'on veut nous imposer, calquée sur le modèle européen du libéralisme économique prévoit un contrôle accru des élèves et des professionnels. Comme si l'évaluation cristallisait maintenant l'essence de la pédagogie! On en connaît pourtant les ravages, en particulier chez les enfants qui rencontrent des difficultés. Des apprentissages trop précoces pour certains, des évaluations répétées vont provoquer inévitablement toute une série de symptômes que les nouvelles catégories sémantiques des textes minis-

tériels qualifient de « *signes de fragilité* ». Avec des enfants « *fragiles* », l'approche psychologisante voire compassionnelle va supplanter une approche multiple, axée, non pas uniquement sur les facteurs internes au sujet, mais sur le contexte, la relation, la pédagogie, l'environnement social, culturel, affectif des enfants. Est-il fini le temps de l'enfant acteur de son développement?

Qu'il en soit conscient ou pas, le psychologue qui travaille en institution ne bénéficie pas d'une position d' « *extra-territorialité* », même s'il s'efforce de maintenir sa place originale. Les orientations politiques (organisation de l'école, contenus d'enseignement) vont bien évidemment agir sur la fonction et le champ d'intervention des psychologues en milieu scolaire. Le silence actuel sur la pérennité des dispositifs d'aides spécialisées (RASED) est par ailleurs particulièrement inquiétant. La reconnaissance statutaire des psychologues du premier degré, permettant, par un recrutement interne et externe, de combler les postes actuellement vacants, n'est pas à l'ordre du jour. Dans le second degré, les conseillers d'orientation-psychologues sont menacés dans le maintien de leur fonction. Faire face, dans l'école, à tout ce qui trouble, met en échec, crée des difficultés passe par le développement d'équipes pluri-professionnelles internes, au côté des équipes enseignantes. L'externalisation, la médicalisation, le contrôle social renforcé ne remplaceront jamais un travail assumant la complexité des situations et respectueux du sujet, qu'il soit enfant, parent ou professionnel.

Défendre la dimension humaniste de l'éducation passe par le refus de l'appauvrissement du service public d'éducation dû aux suppressions massives de postes, par le rejet de l'accroissement des inégalités sous couvert de naturalisation des difficultés scolaires et de promotion au mérite. À quand le plan Languevin-Wallon du XXIème siècle?

Annette Claverie et Françoise Dalia  
Collectif national des psychologues du  
SNUipp-FSU

# La psychologie en question

Le stage FSU des 6 et 7 février a été l'occasion de prendre la mesure des attaques contre la psychologie et des psychologues dans tous les domaines de la vie sociale.

Dans le champ du travail, Yves Clot a bien montré lors de son intervention, comment les nouvelles formes d'organisation du travail conduisent à l'obsession des « *bonnes pratiques* » et la prescription de la subjectivité au même titre que le taylorisme normalisait les gestes et les attitudes dans les années 60. La personnalité est convoquée comme une ressource, particulièrement dans les activités de service où l'activité d'autrui, constitue l'objet du travail.

Dans le même temps, on assiste à une inflation d'écoute dans les entreprises. C'est un nouveau mode de gestion du malaise professionnel qui implique aujourd'hui 4000 psychologues et psychanalystes.

Les salariés sont désormais pris entre la standardisation des « *bonnes pratiques* », la chasse aux comportements déviants et une écoute compassionnelle dont la fonction pourrait être « *le retraitement des déchets subjectif du travail* » pour parvenir à supporter l'insupportable.

Le marché est porteur ; la dégradation de l'exercice professionnel le montre tous les jours.

Les coaches l'ont compris et s'efforcent d'occuper à la fois le terrain de l'entraînement à la performance individuelle et celui de la « *récupération* » des blessés du

système.

Ni dans un cas ni dans l'autre l'objectif ne consiste à transformer la réalité, à lever les contraintes imposées, à permettre à ceux qui travaillent de mieux se reconnaître dans l'activité qu'ils exercent. Il s'agit simplement d'adapter au maximum l'individu et d'en tirer le meilleur pour l'entreprise.

Dans le champ de l'Éducation, on observe pas mal de similitudes. Le MEN qui refuse toujours de reconnaître un statut pour les psychologues scolaires et s'acharne contre celui des CO-Psy, est par contre tout à fait favorable à l'entrée des psychologues dans l'école par le biais des dispositifs de réussite éducative Borloo ! Il s'agit essentiellement de désamorcer les conflits, d'intervenir dans l'urgence, voire de diagnostiquer des troubles pathologiques. L'élève est toujours cause première des difficultés et objet unique à traiter. La dimension « *souape de sécurité* » n'est pas absente d'une telle démarche mais quels bénéfices en retireront l'élève et le système éducatif sur le long terme ? Le rôle d'un psychologue dans l'institution scolaire n'est-il pas justement de contribuer à mettre en place les meilleures conditions possibles de développement et de réussite pour tous les élèves ? Cela passe nécessairement par

un travail complémentaire avec les équipes, une réflexion sur les dispositifs à mettre en œuvre, un suivi des élèves sur l'ensemble du cursus. C'est la condition pour que la psychologie soit un réel levier d'émancipation individuelle et collective. C'est certainement ce qui dérange aujourd'hui. Soigner, instruire, punir, oui, mais pas pour comprendre et transformer. Cette question se pose pour tous les psychologues. A nous de faire progresser le débat.



**Rencontres poitevines de psychologie scolaire**  
25-26-27 juin 2008

*"De l'intégration à l'inclusion des enfants en situation de handicap: un défi pour l'école"*



## Groupe des 6

Le groupe des 6 est un groupe constitué d'organisations syndicales et associatives, l'AFPEN, l'ACOPF, la SFP, le SNES, le SNUipp, le Snp-syEN. Sur la base de revendications communes concernant les psychologues de l'Éducation Nationale il se réunit plusieurs fois par an. Par des conférences de presse, des audiences auprès du ministère, il essaye de faire avancer ses propositions.

Cette année, il a organisé une conférence de presse le 7 février 2008. Il entame une réflexion sur l'ordre et le code de déontologie et souhaite y associer d'autres organisations syndicales.